



Rôle et place des
ouvriers de l'Etat,
des chefs d'équipe
de la Défense et
des techniciens à
statut ouvrier

Avec la fin de la conscription et la professionnalisation des Armées, la répartition des emplois entre militaires et civils a évolué. Le personnel civil de la défense joue ainsi un rôle d'importance croissante notamment pour les fonctions liées au soutien des forces. Les deux catégories, régies par des statuts juridiques très différents, sont appelées à coexister et à participer quotidiennement à la réussite des mêmes missions.

PERSONNELS CIVILS OUVRIERS, DES **ACTEURS INCONTOURNABLES** DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

La population civile, au service des forces, est constituée pour plus d'un tiers de personnels à statut ouvrier (OE, CED et TSO). Pourquoi ce statut est-il fortement attaqué depuis plusieurs années par le ministère de la Défense avec en ligne de mire la remise en cause de leurs décrets ?

Pour la **CFDT**, cette situation est à la fois illogique et inacceptable. Les élus **CFDT** revendiquent une véritable reconnaissance de la technicité, de la disponibilité et de la réactivité des personnels ouvriers de l'Etat. Pour preuve, en apportant leurs compétences, ils ont su faire face aux défis posés par des événements internationaux récents (Afghanistan, Libye, Côte d'Ivoire,...) et contribuer, de par leurs fonctions et compétences de soutien, à la réussite des missions des forces projetées.

Le personnel ouvrier, comme l'ensemble

du personnel de la défense, attend davantage de considération de son ministre. Mais au contraire, ce dernier persiste dans la remise en cause des décrets salariaux et le gel du bordereau de salaire. Cette attitude s'ajoute à la déjà trop longue liste des attaques subies par les personnels civils.

Pour exemple, la demande forte au niveau national de la prise en compte de la pénibilité au travail, confrontée à un ministère, toujours enclin à faire du zèle, et qui détricote le dispositif des travaux insalubres dans un pur déni de la reconnaissance des risques liés aux nuisances. Deux années supplémentaires d'exposition sont désormais nécessaires pour bénéficier d'un départ anticipé en retraite. Tout cela à cause bien évidemment, du nouveau dispositif de retraite imposé par le gouvernement et combattu par la **CFDT**.

C'est tout simplement scandaleux et injuste ! 2 ans de plus, c'est un pourcen-



tage plus élevé de risques d'une maladie professionnelle, voire dans le pire des cas, d'un décès lié aux nuisances. On ne doit pas perdre sa vie à la gagner ! Le ministre de la défense aura à en assumer seul la responsabilité.

Autre exemple, les suppressions de postes et les interdictions d'embauche d'ouvriers de l'Etat mettent aujourd'hui à mal les missions. La preuve a été donnée avec la nécessité de recruter des contractuels CDD pour la maintenance aéronautique. Le ministère a laissé s'échapper les compétences qui étaient détenues par des personnels ouvriers de l'Etat et prend le risque volontairement ou pas, de perdre la mission au profit du secteur privé, puisqu'il n'y aura plus d'ouvriers de l'Etat et de compétences en interne pour l'accomplir.

Que dire des projets pour le secteur res-

tauration où une fois la mission externalisée avec le personnel mis à la disposition de l'entreprise privée, l'ouvrier (ou le fonctionnaire) qui désirera effectuer un retour défense, sera bien en peine de trouver un poste puisque l'activité aura disparu. Il sera alors totalement sous l'emprise de son nouvel employeur « privé ».

Et comme si cela ne suffisait pas, le ministère veut à présent attaquer la prime de rendement en voulant la réformer. La **CFDT** dit non ! Assez de réforme par le bas ! Elles vont toujours dans le même sens et les objectifs ne sont ni dans l'intérêt des ouvriers de l'Etat, ni même dans l'intérêt général. On se trompe de cible, l'Argent n'est pas dans la poche des ouvriers ni des autres personnels du ministère de la défense. Il faut chercher ailleurs ! Mais à première vue ce n'est pas la priorité des dirigeants.

Et comme si cela ne suffisait pas, le ministère veut à présent attaquer la prime de rendement en voulant la réformer

Pour la CFDT, l'urgence est à redonner de la dignité aux ouvriers de l'Etat. Assez de les faire passer pour des boucs-émissaires !

Au lieu de faire la chasse aux postes à supprimer, le ministère ferait mieux de faire la chasse aux contrats de maintenance et de soutien, au renouvellement des compétences, à la pérennité des missions de la Défense !

Pour la CFDT, les personnels à statut ouvrier ont toujours été les fers de lance du progrès social dans notre ministère car ils étaient capables de s'indigner.

Alors, aujourd'hui, il est encore temps, indignez-vous !

Ne courbez plus le dos sous les coups de boutoir infligés à votre statut, résistez !

Faites-vous respecter et combattez ceux qui veulent vous détruire !

